

Argumentaire

pour l'initiative populaire fédérale

«Pour l'interdiction du financement
de l'industrie d'armement par la place
financière suisse»





Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

1 Etat des lieux	4
1.1 Guerres / conflits armés	4
1.2 L'industrie de l'armement	4
1.3 Le financement de l'industrie de l'armement	5
1.4 La place financière suisse	6
1.5 Bases juridiques	7
1.5.1 Bases juridiques au niveau international	7
1.5.2 Bases juridiques en Suisse	8
1.6 Les affaires liées à la guerre en Suisse	9
2 Conséquences des affaires de guerre	10
2.1 La branche liée au négoce de la guerre	10
2.2 Exemples	11
3 Le rôle de la Suisse	13
4 L'initiative	14
4.1 But de l'initiative	14
4.2 La teneur de l'initiative	15
4.2.1 Texte de l'initiative	15
4.2.2 Explications	16
4.3 La mise en oeuvre de l'initiative	18
4.3.1 Exemples nationaux et internationaux	19
4.4 Les conséquences pour l'industrie de l'armement	20
5 Arguments	20
6 Sources	22



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

L'essentiel en bref

Les guerres et les conflits armés sévissent dans différentes parties du monde. Beaucoup de ces conflits se perdent dans le flot médiatique qui nous submerge et nous fait oublier les violences quotidiennes qui les accompagnent. Nous comprenons qu'ils existent en voyant les reportages quotidiens sur les mouvements migratoires et en prenant connaissance du chiffre d'affaires des industries de l'armement.

De quelle manière la Suisse soutient-elle ces guerres et ces conflits? Elle n'est impliquée de manière directe dans aucun conflit et elle contribue à des solutions politiques en proposant ses bons offices. La Suisse alimente néanmoins un bon nombre de conflits armés dans le monde. En 2015, l'on recensait 40 conflits armés.¹ Les armes utilisées sont fabriquées par des industries de l'armement internationales. Elles sont soit vendues aux parties en conflit, soit elles parviennent dans les zones de conflit par des voies détournées. La valeur du matériel de guerre vendu dans le monde chaque année s'élève à plus de 400 milliards de dollars.² L'industrie de l'armement tire profit du fait que des personnes s'entretuent et n'a donc aucun intérêt à une résolution pacifique des conflits.

Pour que les armes puissent être utilisées en guerre, il faut d'abord financer leur production. C'est là que la Suisse joue un rôle central. Les entreprises de l'armement dépendent de fonds tiers qu'elles lèvent sur les marchés financiers sous la forme de capital-actions, d'obligations ou de capitaux étrangers à court terme. La Suisse est l'une des places financières les plus grandes et importantes du monde. En 2014, elle a géré plus de 7'000 milliards de francs.³ L'argent qui parvient à l'industrie de l'armement à travers la place financière suisse nous rend complices des entreprises qui tirent leurs profits des victimes de la guerre. La Suisse en tant que pays neutre et État dépositaire des Conventions de Genève ne peut pas se permettre une telle politique de maximisation des profits aux dépens de vies humaines.

Avec son initiative, la coalition «Pour l'interdiction des affaires de guerres» veut empêcher les acteurs financiers suisses d'investir dans l'industrie de l'armement. L'argent suisse ne devrait plus être utilisé pour le financement du matériel de guerre et ainsi soutenir les guerres dans le monde entier.



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

1 Etat des lieux

1.1 Guerres et conflits armés

La guerre n'est en aucun cas une solution. Les guerres détruisent les sociétés, les cultures et l'économie et frappent en premier lieu la population civile. Durant la guerre en Irak, l'une des plus grandes guerres du 21^{ème} siècle, les victimes civiles sont beaucoup plus nombreuses que chez les soldats. De plus, cette guerre a eu des conséquences fatales: la montée d'organisations fondamentalistes («Etat islamique»), la poursuite de la «guerre contre le terrorisme» et le prolongement d'autres guerres comme la guerre civile en Syrie.

1.2 L'industrie de l'armement

La Suisse qui vante volontiers sa qualité de pays neutre, occupe la onzième place dans le classement peu recommandable des pays exportateurs d'armes.⁴ Avec un volume de plus de 1,6 milliards de francs en 2015, les exportations de matériel de guerre et de biens militaires spécifiques suisses ont augmenté de 11% par rapport à l'année précédente.⁵ La Suisse est même le deuxième pays exportateur de matériel de guerre par habitant, derrière la Russie.⁶

Ce qui est encore plus accablant pour nous, c'est le financement des fabricants d'armes dans le monde. Ces producteurs de matériel de guerre profitent de l'insécurité globale et ont un intérêt évident à la poursuite des guerres et des conflits armés dans le monde entier. Plusieurs grandes entreprises en profitent à double titre puisqu'en plus des armes qu'elles produisent, elles vendent aussi des dispositifs de contrôle et de surveillance des frontières employés pour bloquer les réfugiés qui fuient leur pays en guerre.⁷ En 2015, les ventes destinées à la «protection» militarisée des frontières dans le monde s'élevaient à 15 milliards d'euros et pourraient atteindre 29 milliards en 2022, alors que les exportations d'armes vers le Proche et le Moyen Orient ont globalement augmenté de 61% entre 2006 et 2015 (moyennes quinquennales).⁸

Plus l'insécurité et le nombre de guerres dans le monde augmentent, meilleurs seront les bénéficiaires de l'industrie de l'armement. Ces entreprises ont un intérêt financier à ce que notre monde reste en conflit, voire même que le nombre de conflits augmente. Le cours des actions est corrélé avec des événements comme les attentats terroristes ou les guerres.⁹ Pourtant la valeur boursière de quelques entreprises isolées de l'industrie de l'armement n'est pas essentielle au bon fonctionnement d'institutions suisses comme par exemple les caisses de pension. D'autres produits de placement durables affichent eux aussi des rendements positifs voire dépassent même les performances des produits conventionnels.¹⁰ En principe, l'on peut dire que le marché des produits durables connaît une croissance continue et qu'il offre des avantages financiers directs à long terme.¹¹ Il faut considérer également les bienfaits financiers indirects qui découlent d'une meilleure protection de l'environnement ou, justement, de la diminution des guerres pour la société dans son ensemble.



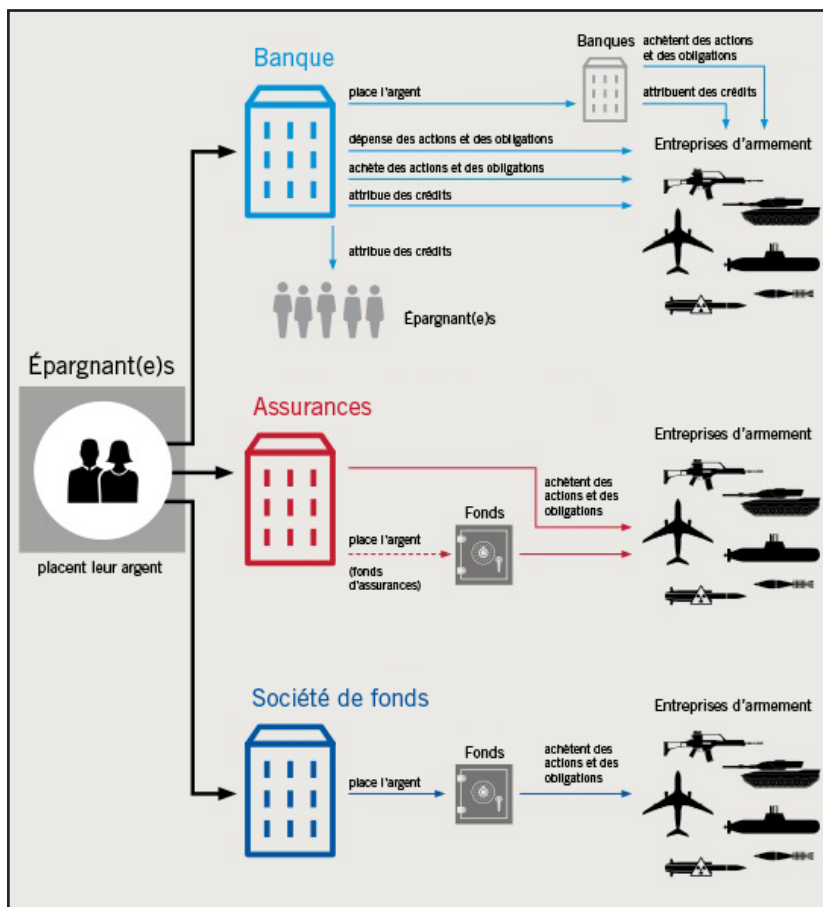
Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

1.3 Le financement de l'industrie de l'armement

Le financement a une signification bien plus large que le simple achat et la vente d'actions. Comme toute entreprise ou organisation, les producteurs de matériel de guerre sont aussi confrontés à la réalité qui est d'équilibrer les dépenses et les recettes. Aussi les fabricants de matériel de guerre doivent-ils avoir accès à des fonds de tiers pour couvrir les dépenses courantes pour la production, effectuer des investissements et garantir des bénéfices.

La palette très large des possibilités de financement et la liste très hétérogène des différentes branches donnent lieu à une certaine opacité. Ainsi la question de la manière dont l'industrie de l'armement se finance et de la provenance de ces fonds destinés à la fabrication de ses produits létaux gagne en importance. Pour les personnes non-initiées, il est très difficile de comprendre les chemins par lesquels les fabricants d'armes obtiennent des liquidités. Ce manque de transparence permet en fin de compte que l'argent de beaucoup de personnes soit investi dans des entreprises qu'ils ne souhaiteraient pas soutenir financièrement en raison de leurs convictions et qui pourraient aussi leur occasionner des dommages directs.



Les recettes provenant de la vente de produits et services constituent une partie importante du financement d'une entreprise.¹² Il existe différentes sortes de financements externes comme les emprunts, les crédits ou l'acceptation de donations. Même si cet argent peut être versé par des personnes privées ou des entreprises, les agents les plus importants sont les acteurs financiers comme les banques, les assurances ou les caisses d'épargne. Il s'agit donc en grande partie de capitaux de tiers. C'est là le nerf de la guerre: une banque investit l'argent que des personnes ont déposé chez elle. Si la banque n'a adopté aucun critère pour exclure certains destinataires, elle est entièrement libre d'investir l'argent comme bon lui semble.

L'autofinancement est l'autre manière d'accéder à l'argent nécessaire pour produire des armes et du matériel de guerre.

Source: Facing Finance, Die Waffen meiner Bank, 2016, p. 9 (Face à la finance, Les armes de ma banque). Traduction: GSsA



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

À partir d'une certaine taille il vaut la peine pour une entreprise de répartir leurs besoins en capitaux sur une multitude d'investisseurs au travers d'actions ou d'autres certificats d'investissement. Les entreprises de l'armement leur proposent des titres de l'entreprise et en faisant miroiter des gains sous forme de dividendes. Puisque les titres ne sont que rarement négociés par unité, le chemin que parcourt l'argent des investisseurs jusqu'à l'entreprise d'armement est un peu plus complexe. Les actions des grosses entreprises de l'armement s'éclipsent dans la grande masse des différentes entreprises dans lesquelles investissent les fonds de placement. Les fonds durables, qui excluent certains produits nocifs pour la société et pour l'environnement, sont nombreux. Or un investisseur doit sciemment décider d'investir dans un tel fonds. Si un investisseur confie la gestion de son argent à un institut financier, il devrait aussi exiger que son argent n'alimente pas l'industrie de l'armement.

Pour les producteurs de matériel de guerre, les sources de financement externe et interne sont des composantes importantes de tout leur modèle d'affaires. Comme toute autre entreprise ils cherchent à réaliser des profits. Contrairement à d'autres branches économiques, l'industrie de l'armement fabrique des produits qui, au final, servent à tuer des vies humaines. Quand on parle de l'industrie de l'armement, cet aspect est beaucoup trop souvent passé sous silence, comme si cette industrie était comparable avec d'autres branches comme celle des technologies de la communication ou de l'énergie.

1.4 La place financière suisse

La Suisse compte parmi les principales places financières du monde. Zurich et Genève occupent respectivement la 7^e et 13^e place des plus importantes places financières mondiales d'après le classement du Global Financial Centres Index 18.¹³ La Suisse abrite en tout 275 banques, cela va des très grandes banques telles que l'UBS et le Crédit Suisse, en passant par celles de taille moyenne comme la Banque cantonale de Zurich, le Groupe Raiffeisen ou Postfinance, jusqu'aux plus petites institutions comme les banques régionales, privées ou encore les caisses d'épargne.¹⁴

D'après l'Association suisse des banquiers, ces banques affichent un bilan de plus de 3'000 milliards de francs (au 31.12.2015) dont environ la moitié est en main des deux grandes banques. Les banques suisses gèrent des fortunes de plus de 6'600 milliards de francs dont un petit peu plus de la moitié (51,1%) est d'origine suisse. Cela représente 25% du marché mondial de la gestion de fortune transfrontalière.¹⁵ La Suisse est donc le principal acteur dans ce domaine. Avec 640 milliards de francs à son actif et un capital propre de 60 milliards de francs (fin 2015),¹⁶ la Banque nationale suisse (BNS) est une banque de type particulier. En outre, l'on dénombre de nombreuses assurances, la SUVA et d'autres assurances contre accidents ou dommages ainsi que des assurances-vie qui totalisent environ 500 milliards de francs en provisions¹⁷ et plus de 500 milliards en placements de capitaux (au 31.12.2013).¹⁸ Il y a en Suisse près de 2000 caisses de pension, la plupart de droit privé. Elles disposent d'actifs pour un total de près de 800 milliards de francs (au



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

31.12.2014) dont un quart (200 milliards) sont gérés par les caisses de droit public.¹⁹ Le Fonds de compensation AVS gère un volume de 33,6 milliards de francs (au 31.12.2015).²⁰ Chaque année tous ces acteurs financiers réalisent d'importants bénéfices qu'ils peuvent réinvestir.

Toutefois pour pouvoir juger du succès de ces gains, il sied de vérifier le respect de critères éthiques, sociaux et environnementaux. Globalement, la place financière suisse est considérée comme l'une des mieux régulées et surveillées au monde. La Suisse applique les sanctions de l'ONU, s'engage contre le crime organisé et le financement du terrorisme. L'interdiction des investissements dans les affaires liées à la guerre viendrait compléter un catalogue cohérent de réglementations existantes. Notre objectif doit être une économie suisse se focalise sur les besoins des personnes et de l'économie réelle, et non pas sur les gains à court terme visibles uniquement sur le papier.

1.5 Bases juridiques

1.5.1 Bases juridiques au niveau international

Même au niveau international l'on a reconnu que la production de matériel de guerre était problématique. Déjà aujourd'hui des traités signés et ratifiés par la plupart des Etats pour le contrôle des armes s'appliquent notamment dans les domaines des armes nucléaires, chimiques et des armes à sous-munitions pour en réglementer voir partiellement interdire l'utilisation et la fabrication.

Le Traité sur le Commerce des Armes de l'ONU

Parmi les accords internationaux les plus importants, il faut mentionner le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) de 2013, qui a été depuis signé par 130 états. Le TCA est né d'une résolution des Nations Unies et s'inspire de ses principes fondamentaux. Son objectif explicite est de contribuer à un monde pacifique avec moins de souffrances humaines et plus de confiance dans les solutions civiles aux conflits. La mise en oeuvre du traité exige que les pays signataires établissent des systèmes de contrôle sur la fabrication, la vente et l'utilisation d'armes conventionnelles. La Suisse a participé à l'élaboration du traité et l'a signé avant même son entrée en vigueur le 24 décembre 2014.

Malgré le fait que le TCA comprend des démarches très prometteuses, force est de constater qu'il n'a pas d'effets réels sur la production et le commerce des armements. Les pays signataires hésitent à concrétiser l'idée du traité dans leurs législations respectives.

Convention sur les armes à sous-munitions

Plus connue sous les noms de convention contre les bombes à sous-munitions ou des accords d'Oslo, cette convention interdit l'usage, le développement et la production d'armes à sous-munitions ce qui équivaut à une interdiction globale de ces armements. A ce jour, la convention a été signée par 119 états. Malheureusement



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

des pays importants comme la Chine, la Russie et les Etats-Unis ne l'ont ni signée ni ratifiée. La Suisse a ratifié la Convention le 17 juillet 2012, alors que la Commission de politique de sécurité du Conseil national s'était dans un premier temps opposée à cette ratification.

Convention sur l'interdiction d'armes chimiques

La convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC) a été signée à Paris en 1993 et a depuis lors été signée par 192 pays, les derniers en date la Syrie, le Myanmar et l'Angola. Seuls l'Egypte, le Sud-Soudan et la Corée du Nord ne l'ont pas signée ni ratifiée.

D'autres accords internationaux importants sont la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur certaines armes classiques (CCAC), le traité de non-prolifération des armes nucléaires ainsi que l'objectif n. 16 de l'agenda 2030 de développement durable de l'ONU «Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable».

1.5.2 La situation juridique en Suisse

En Suisse le matériel de guerre est soumis à la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) et à l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG). La législation nationale a intégré les traités internationaux mentionnés plus haut. Cela a été le cas avec la ratification de la Convention sur les armes à sous-munitions qui a amené en 2013 à une révision de la LFMG pour y introduire l'interdiction du financement direct et indirect du matériel de guerre interdit, notamment les armes atomiques, biologiques et chimiques ainsi que les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel.²¹

Ces efforts sont à saluer, mais il faut admettre qu'ils n'ont pas fait leurs preuves. Malgré l'interdiction du financement indirect de matériel de guerre prohibé (Art. 8c LFMG), ces financements peuvent se faire sans problème. En effet, lors de la révision on a ajouté à l'Art 8c la phrase «... si le but visé [du financement indirect] est de contourner l'interdiction du financement direct.» De plus, le dol éventuel a été explicitement exclu des dispositions pénales y relatives à l'art. 35b al.3 LFMG. Partant, le fait de procéder à un financement indirect n'est pas un élément constitutif d'infraction tant qu'il n'y a pas de volonté de contourner le financement direct. Ainsi, les autorités pénales doivent prouver que l'auteur a effectué un financement indirect avec l'intention de contourner le financement direct. Puisqu'il est pratiquement impossible de prouver cette intention chez un auteur de financements indirects d'armements prohibés, dans la réalité cette disposition n'a aucune portée concrète.

Jusqu'à aujourd'hui il n'existe aucune interdiction du financement du matériel de guerre conventionnel.



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

1.6 Les affaires de guerre suisses

Alors que dans les chapitres précédents nous avons présenté de manière générale comment l'industrie de l'armement réalise ses bénéfices et de quelle manière elle est financée, nous traitons maintenant du rôle de la Suisse et de sa grande place financière. Des milliards de francs sont investis et placés au travers de la place financière suisse. Une partie de cet argent parvient à des entreprises qui fabriquent du matériel de guerre. Il ne s'agit pas seulement d'industries qui produisent des armes lourdes comme des blindés, de l'artillerie, des navires de guerre ou des armes légères telles que des fusils, de la munition ou des grenades à main. De l'argent parvient aussi à des entreprises qui fabriquent du matériel de guerre proscrit comme les armes atomiques, biologiques ou chimiques ainsi que des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel.

En 2014, la Suisse a investi 798 dollars américains (USD) par habitant.e dans des entreprises qui fabriquent de l'armement nucléaire. En Allemagne ces mêmes investissements s'élevaient à 122 USD/hab. et en Autriche à 9 USD/hab. Même au Royaume-Uni, l'une des cinq puissances nucléaires officielles, ces investissements rapportés à la population sont moins importants qu'en Suisse avec 589 USD/hab.²²

Voici les principaux acteurs de ces investissements:

Les grandes banques

En 2015, les deux grandes banques suisses que sont l'UBS et le Crédit Suisse avaient des participations de respectivement 5,1 et 1,4 milliards de francs auprès de fabricants d'armes nucléaires.²³ L'UBS détenait, en 2015, des actions de plusieurs industries de l'armement avec un pourcentage supérieur à 0,5% du total du capital actionnaire de ces entreprises. Par exemple, citons les entreprises Fluor, Boeing, Northrop Grumman ou Raytheon. Toutes ces entreprises sont impliquées dans le commerce des armes nucléaires et/ou d'armes à sous-munitions.²⁴ Ces investissements ne constituent toutefois que la pointe de l'iceberg. Le volume des investissements dans les entreprises qui ne produisent pas d'armes atomiques ou d'autres armes prohibées n'est pas connu.

Les plus petites banques et banques cantonales

Il n'y a pas que les grandes banques qui soient impliquées aux affaires liées à la guerre. Les petites banques aussi comme Pictet ou Edmond de Rothschild investissent dans des entreprises fabricant des armes atomiques.²⁵ Au travers de fonds de placement et d'autres types d'offres, certaines/les banques cantonales participent également à ces affaires. Là aussi, les volumes d'investissement dans l'ensemble de l'industrie de l'armement ne sont pas connus.

La Banque nationale suisse (BNS)

La BNS a investi 600 millions d'USD en 2015 dans au moins 14 entreprises productrices d'armement atomique.²⁶ En 2014 encore, la BNS avait pourtant informé qu'elle renonçait «aux actions d'entreprises qui



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

produisent des armements prohibés au niveau international, qui violent massivement des droits humains fondamentaux ou qui causent de manière systématique des dégâts environnementaux graves».²⁷

Caisses de pension

Les caisses de pension investissent dans des entreprises productrices de matériel de guerre avant tout par l'intermédiaire de fonds indexés. C'est ainsi que la Caisse de prévoyance en faveur du personnel de la Ville de Berne investit 1,8% du total de ses placements dans de telles entreprises.²⁸ D'autres caisses de pension comme par exemple celles de La Poste, de Ruag ou encore Publica investissent environ 0,3% de leurs placements dans les entreprises d'armement.²⁹ En principe on estime qu'entre 4 et 12 milliards de francs en provenance des caisses de pension suisses sont investis dans des entreprises d'armement.³⁰ Comme bon exemple, l'on peut mentionner la Caisse de pension en faveur des employé.e.s de la Ville de Zurich, qui figure parmi les 300 plus grandes caisses de pension au monde et qui exclut de manière conséquente les producteurs d'armes atomiques et d'armes à sous-munitions de son portefeuille d'investissement.³¹

Assurances

A l'instar des investissements de caisses de pension ceux des assurances passent aussi souvent par des fonds indexés. Il est plus que probable que de l'argent aille dans des entreprises d'armement chez ces participants au marché des capitaux. Aucuns chiffres détaillés sur le volume des investissements ne sont connus.

En plus de ces acteurs principaux, il y a d'autres participants au marché des capitaux, comme par exemple les fondations, les sociétés et les fonds d'investissement où l'on trouve des investissements dans les entreprises productrices d'armement.

En somme on peut affirmer que des milliards de francs en provenance de la Suisse alimentent l'industrie de l'armement.

2 Conséquences des affaires de guerre

2.1 La chaîne des affaires liées à la guerre



Année après année, les guerres font des dizaines de milliers de morts, beaucoup de personnes doivent fuir leur pays, des familles sont séparées et les enfants tout comme les adultes sont traumatisés par la guerre. Les enfants grandissent sans leurs parents, sont recrutés comme enfants-soldats et n'ont pas aucune perspective en ce qui concerne l'acquisition d'une bonne formation et la possibilité de mener une vie en paix. Ces problèmes sont évoqués tous les jours dans la presse comme s'il s'agissait de lois de la nature. Certes, l'aide humanitaire peut être octroyée et le droit d'asile peut être reconnu aux personnes qui ont fui, mais on ne parle que très



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

rarement de la lutte contre les origines des conflits. Les futures guerres ne pourront toutefois être prévenues que si l'on s'attaque à leurs causes, et le financement du matériel de guerre en fait partie. Pour mieux saisir les relations de causes à effets, nous expliquons ci-dessous notre raisonnement en remontant la chaîne des affaires liées à la guerre de manière simplifiée.

Personne ne fuit volontairement son pays ni s'engage comme enfant-soldat, mais ce sont plutôt les circonstances de guerre qui l'y contraignent. Dans ce contexte une variété de matériel de guerre est utilisée dans le but de tuer des personnes et d'obtenir par la force le contrôle sur un territoire. Les armes utilisées ne sont, dans leur grande majorité, pas fabriquées par les parties au conflit, mais elles sont fournies par d'autres pays ou achetées directement auprès de fabricants d'armes. Pour que les industries d'armement puissent produire du matériel de guerre qui pourra ensuite être acheté et utilisé dans des conflits, elles ont besoin d'argent. Cet argent, elles se le procurent sous forme de prêts, crédits et actions auprès de banques, caisses de pension ou fondations. Les caisses de pension, à leur tour, reçoivent cet argent des personnes exerçant une activité lucrative en Suisse.

2.2 Exemples

Nous décrivons ici le cas des cinq plus grandes entreprises de l'industrie de l'armement au monde, mettons au jour les participations suisses et leur implication dans les guerres et les conflits.

Lockheed Martin

Lockheed Martin est la plus grande entreprise productrice d'armes dans le monde et a son siège aux USA. En 2015, plus de 80% de son chiffre d'affaires de 46,1 milliards de USD provenait du secteur de l'armement.³² Lockheed Martin est cofinancé par les grandes banques suisses, les caisses de pension et la BNS. Depuis 2012, l'UBS a investi au moins 90 millions dans cette entreprise.³³ Une caisse de pension qui investit dans des actions à l'étranger une partie de son patrimoine de placements et qui pour ce faire applique les dispositions standards des fonds indiciels des marchés boursiers, investit inévitablement dans Lockheed-Martin. En effet, cette entreprise représente 0,2% de l'indice MSCI World, l'un des fonds indiciels les plus courants du marché boursier³⁴. Lockheed Martin fabrique entre autres des blindés, des avions de combat, des armes à sous-munitions et des systèmes d'armes nucléaires.³⁵ Les Emirats arabes unis ont bombardé des positions en Syrie et dans la guerre au Yémen (contraire au droit international) avec des F-16 produits par Lockheed-Martin. Il en va de même avec l'aviation turque, qui a bombardé les zones kurdes en Syrie et en Turquie. En 2015, l'entreprise a ouvert une succursale officielle au Qatar avec l'objectif déclaré d'augmenter le chiffre d'affaires au Proche- et au Moyen-Orient.³⁶



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

Boeing

Boeing est une entreprise basée aux USA qui est souvent définie comme conglomérat. Pourtant la part des armements dans le chiffre d'affaires total de 96,1 milliards de USD (2015) est de 31%.³⁷ Au deuxième trimestre 2016 la BNS avait investi au moins 229 millions dollars dans Boeing.³⁸ D'après le rapport «Don't Bank the Bomb» de novembre 2015, l'UBS détenait à l'époque au moins 0,5% des actions de cette société et, depuis 2012, y avait investi au moins 1,2 milliards de dollars.³⁹ De plus, Boeing détient une part de 0,25% du MSCI World Index. Boeing est aussi impliqué dans les affaires liées armes nucléaires⁴⁰ et produit dans le secteur de l'armement surtout des avions de combat.⁴¹ Les F-15 produits par Boeing ont été employés par exemple par l'aviation de l'Arabie Saoudite dans la guerre au Yémen⁴² et par l'aviation israélienne pour bombarder la population civile lors des attaques dans la Bande de Gaza. Boeing Defence, Space and Security, est bien représentée dans cette région et possède des offices à Riad, Abu Dhabi et Doha.⁴³

BAE Systems

BAE Systems est une entreprise d'armement britannique dont 94%⁴⁴ de son chiffre d'affaires est issu de la fabrication d'armes. L'UBS détient aussi au moins 0,5% du capital actionnaire de cette entreprise et le Crédit Suisse y a investi au moins 130 millions de francs depuis 2012.⁴⁵ BAE fabrique du matériel de guerre tel que des avions de combat, des navires de guerre, des chars d'assaut, des véhicules blindés, des systèmes d'artillerie, des fusées et de la munition.⁴⁶ BAE est impliqué dans la production de systèmes d'armes nucléaires et produit par exemple des fusées nucléaires pour l'industrie de l'armement française.⁴⁷

Raytheon

Raytheon est une entreprise américaine et, comme BAE, la part de son chiffre d'affaires issu de l'armement s'élève à 94%⁴⁸. La BNS y a investi au moins 113 millions de dollars malgré le fait que cette entreprise produit des armes à sous-munitions prohibées au niveau international.⁴⁹ L'UBS participe également avec au moins 270 millions de dollars à ce commerce contraire au droit international.⁵⁰ Des munitions produites par Raytheon ont été utilisées par l'Arabie Saoudite lors d'attaques au Yémen qui ont fait des milliers de victimes civiles et qui relèvent de crimes de guerre.⁵¹ Le matériel de guerre produit par Raytheon a aussi été engagé au cours de la guerre en Irak: dans les seuls 13 premiers jours de guerre l'armée américaine avait tiré 700 missiles Cruise valant 600'000 à 1 millions de dollars/pièce.⁵²

Northrop Grumman

Northrop Grumman affiche une part de 82%⁵³ de son chiffre d'affaires qui provient du matériel de guerre. La BNS y a investi au moins 107 millions,⁵⁴ l'UBS au moins 157 et le Crédit Suisse au moins 245 millions de francs.⁵⁵ Northrop Grumman est surtout impliquée dans la production d'avions et de navires de guerre ainsi que dans la fabrication d'armes nucléaires.⁵⁶

Un simple aperçu des cinq plus grandes entreprises productrices d'armement suffit pour se faire une idée de l'implication de l'industrie de l'armement dans les guerres et conflits internationaux. L'intérêt que portent ces



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

entreprises dans des régions qui sont actuellement des foyers de guerres et constituent une menace massive pour la paix au niveau international, sont un indice clair que, pour ces entreprises, l'appât du gain prime largement sur toute autre considération telle que les vies humaines.

3 Le rôle de la Suisse

Comme cela a été montré au chapitre précédent, la Suisse profite fortement des conflits actuels dans le monde. Hormis le fait qu'il est un argument moral selon lequel il n'est pas correct de faire des bénéfices avec des affaires liées à la guerre, la situation est paradoxale et donne lieu à différents objectifs contradictoires. Ci-après, nous mettons brièvement ces contradictions au jour.

Bons offices

La Suisse s'engage en faveur d'une résolution pacifique des conflits en mettant à disposition ses bons offices, ce qui est tout à fait pertinent en raison de sa neutralité, et cela a contribué dans plusieurs situations à des solutions pacifiques. Dans certains conflits armés et certaines guerres, la Suisse occupe une position clé d'un point de vue géopolitique. Par exemple, la Suisse est le seul pays au monde qui sert d'intermédiaire entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ces efforts sont en complète contradiction avec le financement de la production de matériel de guerre qui tire profit de situations de guerre et de conflit.

La Suisse en tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève

Les quatre conventions signées à Genève en 1949, constituent aujourd'hui encore le noyau dur du droit international humanitaire et régissent les obligations des Etats envers les blessés et les prisonniers de guerre. La quatrième Convention de Genève est très importante parce qu'elle doit protéger les populations civiles face à la violence et l'arbitraire.⁵⁷ Comme on peut le constater dans les conflits actuels, les morts et blessés ne sont pas seulement des soldats mais aussi un grand nombre de civils, souvent plus nombreux que les victimes militaires. Au travers du financement de l'industrie de l'armement, l'on continue à alimenter ces guerres et l'on s'accommode de la mort de personnes civiles.

La neutralité suisse

En tant que pays neutre, la Suisse est tenue de ne pas prendre partie à des guerres entre Etats en l'absence d'une résolution de l'ONU. Et, en ce qui concerne l'exportation de matériel de guerre, elle doit traiter toutes les parties au conflit de manière égale.⁵⁸ Par ailleurs, selon le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), la Suisse met sa neutralité à disposition de la paix et du bien-être.⁵⁹ Par le financement de l'industrie de l'armement, les intermédiaires financiers suisses placent le profit au premier rang de leurs préoccupations et menacent ainsi la paix, la sécurité et le bien-être dans le monde. Certes, à l'exception la BNS et de certains agents financiers publics, l'Etat ne participe pas directement à ces affaires, mais il est tenu, en vertu de l'art. 2 al. 4 de la Constitution, de s'engager «en faveur d'un ordre international juste et pacifique.»



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

Les objectifs de développement durable

La Suisse a participé à l'élaboration des objectifs de développement durable (ODD) et les a signés. Elle s'est ainsi engagée à soutenir l'objectif 16.1, qui prévoit de «réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés». ⁶⁰ Le financement des entreprises d'armement contribue non pas à la réduction mais, au contraire, à une augmentation de la violence et du nombre de décès. Cela va ainsi à l'encontre des ODD.

Ces quatre exemples démontrent que les bons offices, les Conventions de Genève, la neutralité suisse et les objectifs de développement durable constituent à eux-seuls des arguments de poids et suffisants pour interdire le financement du matériel de guerre. La Suisse demeurerait ainsi cohérente dans ses agissements. Malgré tout, l'on continue à effectuer des investissements contraires à la tradition humanitaire de la Suisse, tradition qu'elle aime à rappeler. La Suisse devrait prendre conscience de ses responsabilités en matière de politique de sécurité ainsi qu'au niveau géopolitique et poursuivre de manière systématique des objectifs de développement durable et de promotion de la paix.

4 L'initiative

4.1 But de l'initiative

Selon Amnesty International, au moins 500'000 personnes meurent chaque année dans des guerres et des conflits armés. Bien plus encore sont blessées, violées ou contraintes de fuir leur pays. La diffusion de matériel de guerre y contribue pour beaucoup. ⁶¹

L'initiative «Pour une interdiction des affaires liées à la guerre» demande que la Suisse contribue davantage à la construction d'un monde pacifique et prenne ses responsabilités en matière de politique de sécurité. L'initiative veut empêcher les investissements dans des sociétés qui fabriquent du matériel de guerre, par exemple des armes nucléaires, des blindés, des armes à petit calibre ou des munitions. La Suisse apporterait ainsi une contribution importante à la crise migratoire.

La plupart des entreprises d'armement cotées en bourse ont leur siège principal à l'étranger. La plus grande partie de l'argent investi par prestataires de services financiers suisses dans l'industrie de l'armement part ainsi à l'étranger. L'initiative «Pour une interdiction des affaires liées à la guerre» veut donc mettre un terme au flux d'argent vers l'industrie de l'armement à l'étranger. Contrairement à sa propre industrie de l'armement, la Suisse ne peut exercer aucune influence sur la production et l'exportation de matériel de guerre issues de la production d'armes internationale.



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

4.2 La teneur de l'initiative

4.2.1 Texte de l'initiative

L'initiative populaire fédérale «Pour une interdiction des affaires liées à la guerre» veut compléter la Constitution fédérale avec le texte suivant:

La Constitution est modifiée comme ce qui suit:

Art 107a (nouveau) Interdiction du financement de la production de matériel de guerre

¹ La banque nationale suisse, les fondations ainsi que les institutions de prévoyance publiques et professionnelles ont l'interdiction de financer les producteurs de matériel de guerre.

² Sont considérées producteurs de matériel de guerre les entreprises qui réalisent plus de cinq pour cent de leur chiffre d'affaires annuel avec la fabrication de matériel de guerre. Sont exclus de cela les appareils servant au déminage humanitaire ainsi que les armes de chasse et les armes de sport ainsi que leurs munitions.

³ Le financement de la production de matériel de guerre est défini comme suit:

- a. L'octroi de crédits, prêts et dons ou d'autres avantages financiers comparables à des producteurs de matériel de guerre.
- b. La participation à des producteurs de matériel de guerre ainsi que l'achat de titres émis par des producteurs de matériel de guerre.
- c. L'achat de participations à des produits financiers comme les placements collectifs de capitaux ou les produits structurés, si ces produits financiers contiennent des investissements au sens de l'al. 3 let. b.

⁴ L'Etat promeut l'application de conditions semblables pour les banques et les assurances sur le plan national et international.

Les dispositions transitoires de la Constitution sont modifiées comme suit:

Art. 197, ch. 12 (nouveau)

12. Disposition transitoire de l'Art. 107a (Interdiction du financement de la production de matériel de guerre)

¹ Si dans un délai de quatre ans après l'acceptation par le peuple et les cantons de l'Art. 107a, les lois correspondantes ne sont pas entrées en vigueur, le Conseil fédéral réglera les lois d'application nécessaires par voie d'ordonnances. Celles-ci restent valables jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions de loi.



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

² Après l'acceptation de l'article 107a par le peuple, plus aucun nouveau financement ne peut être fait selon l'article 107a. Les financements en cours doivent être arrêtés dans un délai de quatre ans.

4.2.2 Explications

Quels sont les acteurs concernés par l'initiative?

Les acteurs concernés par l'initiative sont définis à l'Art. 170a (nouveau) al. 1 de la Constitution fédérale. Il ne s'agit pas de producteurs de matériel de guerre, mais d'acteurs financiers qui placent de l'argent auprès de ces producteurs.

La Banque nationale suisse (BNS), les fondations de droit suisse et les institutions publique et privée de la prévoyance vieillesse sont directement concernées par l'initiative. L'on considère comme institutions de prévoyance publiques l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) ainsi que les prestations complémentaires (PC), l'assurance-invalidité (AI) et les allocations pour perte de gains en cas de service ou maternité (APG). Aussi le Fonds de compensation de l'AVS est-il concerné. Sont considérées comme institutions de prévoyance professionnelle toutes les institutions de prévoyance de droit public et privé.

Les banques et les assurances sont également concernées. D'une part, dans leur fonction de fiduciaires, les banques sont dépositaires du patrimoine des caisses de pension. Aux produits de placement durable existants s'ajouteraient d'autres instruments de placement durables. D'autre part, l'acceptation de l'Art. 107a al. 4, obligerait la Confédération à promouvoir l'application de conditions semblables pour les banques et les assurances sur les plans national et international.

Qui sont les producteurs de matériel de guerre?

Le concept de «producteur de matériel de guerre» est un concept juridique nouveau. Il comprend les entreprises qui réalisent plus de cinq pourcent de leur chiffre d'affaires au travers de la fabrication de matériel de guerre.

Selon ces termes, sont considérées comme entreprises productrices de matériel de guerre toutes les entités juridiques et organisationnelles, nationales et internationales qui exercent une activité économique. Les conglomérats, qui ont différentes composantes ou filiales qui peuvent poursuivre des buts différents, tombent sous cette définition. Le chiffre d'affaires annuel définit le chiffre d'affaires total d'une entreprise pendant une année comptable. La production englobe la fabrication à titre commercial et la transformation à titre commercial de matériel de guerre ainsi que la fabrication de pièces détachées essentielles à cette fin.

Ne sont pas considérés comme matériel de guerre les engins qui sont utilisés pour le déminage humanitaire. Il arrive encore que le déminage humanitaire soit effectué avec des engins basés sur des châssis de blindés qui sont alors considérés comme des biens militaires spécifiques. L'initiative ne souhaite pas poser d'obstacles



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

au déminage et a donc prévu une exception pour ces engins. De même, les armes de chasse et de sport ne tombent pas sous la catégorie du matériel de guerre du moment qu'elles sont clairement identifiables en tant que telles et qu'elles ne peuvent pas être appropriées au combat, comme par exemple les fusils de biathlon. L'exception ne vaut pas pour les fusils d'assaut avec système de blocage du feu en rafale et autres armes semblables que l'on retrouve souvent dans les conflits armés. Les biens militaires spécifiques ne tombent pas sous l'interdiction de financement, comme c'est le cas dans d'autres dispositions de la législation suisse.

Qu'est-ce qui est interdit?

C'est le financement de ces producteurs de matériel de guerre qui est interdit. Plusieurs activités ont été réglées explicitement dans le texte constitutionnel pour le rendre praticable.

Sont interdits tous les investissements directs et indirects dans des entreprises productrices de matériel de guerre. Ce concept général comprend aussi bien tous les types d'investissements pratiqués à l'heure actuelle que les produits d'investissement qui ne sont pas encore. La branche de la finance est en constante évolution et développe sans cesse de nouveaux produits d'investissement. La formulation se veut ouverte afin d'inclure aussi les possibilités de financement qui n'existent pas encore ou qui ne sont pas encore utilisées.

Les investissements directs sont une forme simple de financement par laquelle un institut financier fait parvenir au producteur de matériel de guerre des avantages financiers directs. Cela se fait par l'acquisition de parts de l'entreprise ou au travers de l'octroi de crédits. Par contre, les investissements indirects d'un acteur financier sont ceux où il y a un intermédiaire entre l'institut financier et le producteur de matériel de guerre. Les fonds d'actions et leurs substituts, les produits structurés et les possibilités de placement comparables peuvent faire office d'intermédiaires, où il n'y a aucun contact direct entre l'agent financier et le producteur de matériel de guerre qui en bénéficie, ce grâce à l'intervention de tiers.

Par ailleurs, l'octroi de crédits, les prêts et donations ou autres avantages financiers comparables sont interdits. Dans le jargon, cela est appelé financement direct. Le financement indirect est également concerné. Il s'agit là de participations à des entreprises productrices de matériel de guerre ainsi que de l'achat d'actions et d'obligations émises par ces mêmes entreprises.

L'acquisition de parts dans tous les produits financiers fait également partie des interdictions résultant de l'initiative.

Ce sont par exemples des produits structurés, les dérivés ou produits comparables ainsi que des placements de capitaux collectifs qui comprennent actions, obligations ou d'autres produits de placement. L'initiative interdit également l'achat de produits financiers de toutes sortes d'émetteurs tiers qui comprennent des producteurs de matériel de guerre.

La lettre c. de l'alinéa 3 est consacrée en particulier aux produits financiers abstraits. Les produits structurés sont juridiquement considérés comme des emprunts obligataires des émetteurs, partant ce sont des titres



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

semblables à une caution. Pour ce qui est des dérivés, il s'agit de contrats réciproques qui tirent leur valeur économique de la valeur temporelle annexée d'un actif de référence au marché. Les placements de capitaux collectifs sont des patrimoines que des investisseurs mettent dans des fonds de placement collectifs – surtout dans des titres ou d'autres droits de valeurs – qui les gèrent et qui rémunèrent en suivant des critères d'égalité de traitement.⁶²

Dispositions transitoires

Ces dispositions ont été ajoutées au texte de l'initiative afin que celle-ci puisse être mise en application sans entraves. D'une part, le Conseil fédéral est tenu de régler par voie d'ordonnance les dispositions d'application nécessaires si ces lois ne sont pas adoptées dans un délai de quatre ans. D'autre part, l'économie privée est obligée de stopper tous les financements en cours dans un délai de quatre ans. De plus, avec l'acceptation de l'initiative il sera interdit d'effectuer de nouveaux financements selon l'Art. 107a (nouveau) al. 3 Cst.

4.3 La mise en oeuvre de l'initiative

Après l'acceptation de l'initiative «Pour l'interdiction des affaires liées à la guerre» les acteurs établis en Suisse définis à l'art. 107a (nouveau) ne pourront plus effectuer aucun nouvel investissement de toutes sortes dans les entreprises productrices d'armement. Il faudra établir les conditions correspondantes pour les banques et les assurances.

Une telle sortie est réalisable tant pour les stratégies de placement actives que pour les stratégies de placement passives, qui consistent à simplement investir dans des fonds. Par exemple il existe déjà un fonds du MSCI World qui exclut les investissements dans le matériel de guerre: le MSCI SRI (socially responsible index). Ce dernier exclut les entreprises actives dans l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, le matériel de guerre, les armes non militaires, les organismes génétiquement modifiés et la pornographie. De plus, il applique de manière conséquente une sélection positive ciblée appelée «best-in-class» où les entreprises les plus durables sont privilégiées par rapport aux moins durables.⁶³

Ces dix dernières années cet indice socialement acceptable a même fait état d'une meilleure performance que le MSCI World normal.⁶⁴ En raison de leur composition modifiée, les fonds durables ont une moindre volatilité, raison pour laquelle ils sont aussi tendanciellement moins sensibles aux crashes boursiers. Des placements dans le MSCI SRI auraient rapporté ces dix dernières années des gains supérieurs aux investisseurs opérant en Suisse.

Par exemple l'UBS offre un fonds qui correspond à cet indice. Les deux indices (MSCI World et MSCI SRI) se trouvent selon l'UBS dans la même catégorie de risques (5) et les diversifications, tant sectorielle que régionale, du MSCI SRI s'y retrouvent.⁶⁵ Mais l'UBS n'est pas la seule banque qui offre des fonds d'investissements durables. D'autres banques comme J. Safra Sarasin, la Deutsche Bank et beaucoup d'autres offrent déjà aujourd'hui des fonds et des mandats qui excluent l'industrie de l'armement.⁶⁶ Au total les investisse-



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

ments durables en Suisse s'élèvent à 71,3 milliards de francs et le marché des investissements durables croît d'année en année de plusieurs milliards de francs. Les investisseurs institutionnels en détiennent une part grandissante⁶⁷. Depuis beaucoup d'années la Banque alternative suisse est exemplaire à cet égard, en excluant de ses investissements l'industrie de l'armement et d'autres domaines douteux du point de vue éthique et de la durabilité.

Pour la place financière suisse, une sortie de l'industrie de l'armement n'est pas seulement souhaitable pour des raisons éthiques, mais serait avantageuse aussi du point de vue financier. L'initiative «Pour l'interdiction des affaires liées à la guerre» ne représente donc aucun danger pour les placements des investisseurs en Suisse et cela de manière socialement durable.

4.3.1 Exemples nationaux et internationaux

Déjà aujourd'hui les art. 8b et 8c de la loi sur le matériel de guerre interdisent le financement de la production de matériel de guerre prohibé au niveau international.⁶⁸ Mais cela ne concerne que les investissements directs ainsi que les investissements indirects à condition que l'on puisse prouver que ces derniers ont été réalisés dans l'intention de contourner l'interdiction des investissements directs. En pratique la violation de la loi ne peut pas être prouvée, notamment avec les investissements dans des fonds indiciels. Une interdiction effective des financements sans exceptions et failles juridiques est pourtant nécessaire.

Aujourd'hui déjà il y a des acteurs financiers en Suisse qui excluent les investissements dans les entreprises d'armements: par exemple les caisses de pension comme la Fondation Abendrot et l'institution de prévoyance Nest n'investissent pas leur argent dans l'industrie de l'armement et arrivent néanmoins à atteindre des rendements à la hauteur du marché. La caisse de pension de la Ville de Zurich, une des 300 plus grandes caisses de pension au monde, exclut de manière systématique les producteurs d'armes nucléaires et d'armes à sous-munitions depuis 2016.

De plus, en décembre 2015, plusieurs investisseurs significatifs (le Fonds de compensation de l'AVS, la caisse de pension en faveur du personnel de la Confédération, celle du canton de Zurich et de Swisscom, la Poste et des CFF ainsi que la Suva) ont fondé l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Le but de l'ASIR est de «fournir des prestations à ses membres afin qu'ils puissent, dans le cadre de leurs décisions de placement, assumer globalement leur responsabilité environnementale, sociétale et économique.» Cela comprend notamment l'élaboration de critères normatifs, le «Screening and monitoring des portefeuilles des membres», le «dialogue avec les entreprises pour lesquelles un manquement systématique a été constaté par rapport aux critères normatifs» ainsi que la «soumission de propositions d'exclusion dans le cas où un dialogue n'a pas mené à une amélioration ou si le modèle d'entreprise conduit à une violation massive des critères normatifs».⁶⁹



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

Les «critères normatifs» se basent en particulier sur l'art. 2 de la Constitution fédérale selon lequel la Confédération «s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.» C'est pourquoi l'ASIR exclut les investissements dans des entreprises qui ne respectent pas les droits humains, les lois du travail, les dispositions de protection de l'environnement ainsi que les principes de la bonne gouvernance comme la lutte contre la corruption et aussi les investissements dans le matériel de guerre interdit (donc armes nucléaires, armes biologiques, chimiques et à sous-munitions).⁷⁰

Au niveau international aussi il y a des fonds de placement qui n'investissent pas dans l'industrie de l'armement ou dans des armes prohibés, comme par exemple le Fonds d'Etat norvégien, qui avec 868 milliards d'actifs, figure parmi les plus grands fonds du monde.⁷¹ Cela montre que le désinvestissement pour des motifs éthiques est possible et rentable, et cela est aussi valable pour les acteurs financiers opérant en Suisse.

4.4 Les conséquences pour l'industrie de l'armement

Une acceptation de l'initiative aurait pour conséquence la soustraction d'une partie importante de l'argent qui finance l'industrie de l'armement internationale. Les entreprises d'armement internationales ne feraient pas faillite pour autant. Si l'une des principales places financières au monde arrêterait ses investissements dans l'industrie de l'armement, cela aurait des conséquences qui se feraient ressentir et aurait une fonction d'exemple pour d'autres places financières, investisseurs et Etats.

5 Arguments

Voici les 5 principaux arguments en faveur de l'initiative «Pour l'interdiction des affaires liées à la guerre»

L'initiative est une contribution à un monde plus pacifique.

Avec l'initiative «Pour l'interdiction des affaires liées à la guerre» la Suisse ne s'enrichirait plus grâce à la course aux armements internationale ainsi qu'à la faveur des guerres et des conflits armés. Chaque année la production et la vente de matériel de guerre s'élève à des centaines de milliards de francs. Ce matériel de guerre est immédiatement engagé les guerres et les conflits du moment ou encore plusieurs années après. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de guerres en cours n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. L'initiative contribue à en diminuer le nombre et l'étendue. Si moins d'armes sont financées, leur production et leur utilisation dans les guerres se réduira également.

L'initiative lutte contre les causes des déplacements forcés.

Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a eu autant de personnes en fuite qu'aujourd'hui. Beaucoup de ces personnes fuient en raison des guerres et conflits actuels ou des conséquences de guerres pas-



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

sées. L'initiative est une contribution pour lutter contre les causes des déplacements forcés parce que moins d'argent alimentera les entreprises productrices d'armement internationales qui ont tout intérêt à ce que les guerres et les conflits se poursuivent.

Nous décidons de ce que nous finançons avec notre argent.

Aujourd'hui notre argent – par exemple celui de nos rentes des caisses de pension ou de nos comptes en banques – est aussi investi dans des entreprises productrices d'armement. Les guerres ne font pas progresser nos sociétés. Par cette initiative nous décidons à nouveau de ce qu'il advient de notre argent et quelles perspectives d'avenir nous voulons soutenir avec cet argent pour notre société.

La Suisse a besoin d'une vraie neutralité.

La Suisse se veut neutre. Mais si des milliards de francs suisses sont envoyés dans des guerres et des conflits, cela contraire à la neutralité. La Suisse n'intervient pas militairement dans les guerres. L'initiative interdira aussi le financement des interventions militaires par la place financière suisse.

L'initiative renforce une politique de sécurité et une politique étrangère crédibles.

Le monde ne devient pas plus sûr avec les guerres et les conflits. A ce titre la politique étrangère suisse s'efforce de contribuer aux solutions diplomatiques des conflits. De plus, la suisse s'engage au niveau international pour le désarmement. Mais le fait que de l'argent suisse alimente les conflits dans le cadre desquels la Suisse recherche une solution diplomatique est hautement contradictoire.

Au niveau géopolitique, la Suisse joue un rôle important comme partenaire neutre pour des négociations directes (par exemple les conférences sur la Syrie, les bons offices entre l'Iran et l'Arabie Saoudite). Dans sa politique étrangère la Suisse devrait se concentrer sur ses atouts et ne pas saboter sa politique de manière contradictoire en alimentant des guerres. L'initiative contribue à une politique étrangère et de sécurité cohérente et crédible de la Suisse.



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

6 Sources

- 1 http://file.prio.no/publication_files/prio/Gates,%20Nyg%C3%A5rd,%20Strand,%20Urdal%20-%20Trends%20in%20Armed%20Conflict,%20Conflict%20Trends%201-2016.pdf [01.11.2016]
- 2 <http://www.sipri.org/databases/armstransfers> [10.05.2016]
- 3 http://shop.sba.ch/1100006_d.pdf Studie Bankiervereinigung p.15 Bericht Nov 2015
- 4 Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014
- 5 <https://www.woz.ch/68b2> [01.10.16]
- 6 <http://www.sipri.org/databases/armstransfers> [10.05.2016]
- 7 <http://ffm-online.org/wp-content/uploads/2016/10/border-wars-report-web1207.pdf> p.4 [24.10.2016]
- 8 ffm-online.org/wp-content/uploads/2016/10/border-wars-report-web1207.pdf
- 9 https://www.finanzen100.de/index/dow-jones-u-s-defense_H1051271929_10985443/ [14.11.16]
- 10 https://www.msci.com/resources/factsheets/index_fact_sheet/msci-world-sri-index.pdf [10.05.2016]
- 11 <https://shareaction.org/wp-content/uploads/2016/05/WWFGermanReport.pdf> [01.11.2016]
- 12 Basiswissen Finanzierung p.9
- 13 http://www.longfinance.net/images/GFCI18_23Sep2015.pdf [10.05.2016]
- 14 https://www.snb.ch/ext/stats/banken/ch/pdf/defr/Die_Banken_in_der_CH.book.pdf [10.05.2016]
- 15 http://www.swissbanking.org/de/finanzplatz/20130715-fp_motor_der_schweizer_wirtschaft.pdf p.8 [20.10.16]
- 16 https://www.snb.ch/de/i/about/snb/annacc/id/snb_annac_balance [10.05.2016]
- 17 <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/12/05/blank/kennzahlen/rueckstellungen.html> [10.05.2016]
- 18 <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/12/05/blank/kennzahlen/kapitalanlagen.html> [10.05.2016]
- 19 <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/13/02/03/key/finanzen.html> [10.05.2016]
- 20 http://www.compenswiss.ch/asset/de/?page_name=asset [10.05.2016]
- 21 Art. 8b, 8c, 35b Bundesgesetz über das Kriegsmaterial vom 13. Dezember 1996 (Kriegsmaterialgesetz, KMG)
- 22 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015.
- 23 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015.
- 24 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015.
- 25 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015
- 26 <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/die-umstrittenen-investments-der-nationalbank/story/12911445> [23.10.16]
- 27 <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/SNB-wirft-den-Kriegsballast-ab/story/21330343> [23.10.16]
- 28 <http://www.derbund.ch/bern/stadt/kriegstreiberei-mit-geldern-aus-der-altersvorsorge/story/12166865> [23.10.16]
- 29 <http://www.nzz.ch/schweiz/aktuelle-themen/berufliche-vorsorge-pensionskassen-des-bundes-auch-an-ruestungsfirmen-beteiligt-ld.114213>



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

[23.10.16]

30 <http://www.blick.ch/news/mords-geschaeft-mit-rentengeldern-pensionskassen-stecken-milliarden-in-ruestungsfirmen-id4901304.html>

[23.10.16]

31 NZZ am Sonntag, Pensionskasse schliesst Atomwaffen-Aktien aus, 13.11.2016

32 <https://www.sipri.org/sites/default/files/Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014%281%29.xlsx> [01.11.2016]

33 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

34 <https://www.msci.com/constituents> [10.10.2016]

35 <http://www.facing-finance.org/de/database/companies/lockheed-martin-corp/> [10.10.2016]

36 <http://www.webcitation.org/6dL15AcY?url=http://www.nytimes.com/2015/04/19/world/middleeast/sale-of-us-arms-fuels-the-wars-of-arab-states.html> [10.10.2016]

37 <https://www.sipri.org/sites/default/files/Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014%281%29.xlsx>

38 https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220216000007/xslForm13F_X01/InfoTable_Q22016_V3.xml

39 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

40 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

41 <http://www.boeing.com/defense/> [10.10.2016]

42 <http://www.webcitation.org/6dL15AcY?url=http://www.nytimes.com/2015/04/19/world/middleeast/sale-of-us-arms-fuels-the-wars-of-arab-states.html> [10.10.2016]

43 http://www.boeing.com/resources/boeingdotcom/company/key_orgs/boeing-international/pdf/middleeastbackgrounder.pdf [11.10.2016]

44 <https://www.sipri.org/sites/default/files/Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014%281%29.xlsx>

45 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

46 <http://www.facing-finance.org/de/database/companies/bae-systems/> [10.10.2016]

47 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

48 <https://www.sipri.org/sites/default/files/Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014%281%29.xlsx> [01.11.2016]

49 https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220216000007/xslForm13F_X01/InfoTable_Q22016_V3.xml [01.11.2016]

50 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015

51 <http://www.dailyrecord.co.uk/news/scottish-news/revealed-bombs-partly-built-scotland-8532118> [geöffnet: 10.10.2016]

52 <https://www.welt.de/print-welt/article567882/US-Ruestungskonzerne-profitieren-von-Kriegsausgaben.html> [22.11.2016]

53 <https://www.sipri.org/sites/default/files/Total-arms-sales-for-the-SIPRI-Top-100-2002-2014%281%29.xlsx> [01.11.2016]

54 https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220216000007/xslForm13F_X01/InfoTable_Q22016_V3.xml [01.11.2016]

55 SNYDER SUSIVAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015



Initiative «pour l'interdiction du financement de l'industrie d'armement par la place financière suisse»

Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde!

- 56 SNYDER SUSI/VAN DER ZEIJDEN WILBERT, Don't bank the Bomb – A Global Report on the Financing of Nuclear Weapons Producers, Utrecht, November 2015
- 57 <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/19490188/index.html> [21.10.2016]
- 58 <https://www.eda.admin.ch/eda/de/home/aussenpolitik/voelkerrecht/neutralitaet.html> [21.10.2016]
- 59 <https://www.eda.admin.ch/eda/de/home/aussenpolitik/voelkerrecht/neutralitaet.html> [21.10.2016]
- 60 <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg16> [21.10.2016]
- 61 http://www.amnesty.lu/uploads/media/Banks_arms_and_human_rights_violations_FINAL_03.pdf p.5 [24.10.2016]
- 62 Art. 7 Abs. 1 Bundesgesetz über die kollektiven Kapitalanlagen (KAG)
- 63 https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_Global_SRI_Methodology_May_2016.pdf [10.05.2016]
- 64 https://www.msci.com/resources/factsheets/index_fact_sheet/msci-world-sri-index.pdf [10.05.2016]
- 65 https://www.ubs.com/ch/de/asset_management/etfs/etf-institutional/etf_products/etf_product_detail.ch.de.lu0629459743.basedata.html sowie https://www.ubs.com/ch/de/asset_management/etfs/etf-institutional/etf_products/etf_product_detail.ch.de.lu0340285161.basedata.html [10.05.2016]
- 66 J.Safra Sarasin: http://www.jsafrasarasin.ch/internet/ch/ch_index/ch_sustainability/ch_sustainable_investment/ch_our_concept.htm [21.10.2016]
Deutsche Bank: Offerte Deutsche Bank zuhanden GSoA Schweiz von Philip Knüppel (Head of Passive Switzerland & CEE Global Client Group, Deutsche Bank)
- 67 Marktbericht Nachhaltige Geldanlagen 2015, p.46 et 51: http://www.forum-ng.org/images/stories/Publikationen/fng_marktbericht2015_online.pdf [10.05.2015].
- 68 <https://www.admin.ch/opc/de/official-compilation/2013/295.pdf> [13.10.2016]
- 69 <http://www.svk-asir.ch/verein/> [01.11.2016]
- 70 Art. 7ff. Bundesgesetz über das Kriegsmaterial (KMG)
- 71 <https://www.nbim.no/no/fondet/markedsverdi/nokkeltall> [10.05.2016]; Umrechnungskurs vom 31.03.2016